

# JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

## BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.  
Il est distribué en ville dans la soirée qui précède sa date.

ABONNEMENT : { Pour Roubaix, 25 francs par an.  
                  }        "        "    14    "    six mois.  
                  }        "        "    7 50   "   trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant,  
bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez  
MM. LAFFITTE, BULLIER et C<sup>ie</sup>, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la  
publication des annonces de MM. HAVAS, LAFFITTE, BULLIER  
et C<sup>ie</sup>, pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

### ROUBAIX

14 avril 1863.

Le bruit de la reddition de Puebla a circulé aujourd'hui à la Bourse. Nous le croyons prématurée. Les dépêches apportées par la *Florida*, et qui vont jusqu'au 17 mars, mentionnent seulement l'investiture de la place. Rien ne confirme ce qu'on a dit au sujet d'une tentative isolée sur Mexico.

On a continué aujourd'hui au Luxembourg la discussion du projet de sénatus-consulte relatif à la propriété arabe en Algérie. D'après les conversations de la salle des conférences, quelques instances que puissent apporter à soutenir leur opinion les adversaires de la propriété collective, on ne doute pas que le projet du gouvernement ne soit adopté à une majorité très considérable.

Au corps législatif, le projet de loi sur la réforme pénale sera probablement voté demain ou après-demain. La discussion du budget viendra ensuite. Dans l'interim, on nommera la commission des nouveaux projets de chemins de fer afin que leur rapport puisse avoir lieu au plus tard le 25 avril. On croit toujours qu'une nouvelle prorogation sera nécessaire.

Après avoir causé une certaine sensation, le manifeste par lequel l'Empereur de Russie décrète l'amnistie des insurgés polonais est aujourd'hui réduit à sa valeur réelle et n'offre qu'une importance relative. Cette amnistie n'aura d'effet que lorsque l'insurrection sera vaincue. On comprend la portée de cette restriction.

Mais les Polonais, instruits à l'école de l'expérience, connaissent depuis trop longtemps la valeur des promesses de la Russie. Ils n'ont pas oublié que l'Empereur Alexandre a osé dire à la face du monde que tout ce que son père avait fait, était bien fait, et que son règne serait la continuation de celui de Nicolas 1<sup>er</sup> !!

Cette promesse ou plutôt cette menace à l'adresse de la Pologne a porté ses fruits. Les Polonais ne peuvent se faire illusion ; ils savent trop bien ce qu'ils doi-

vent attendre de celui qui, tout récemment encore, félicitait les troupes russes pour leur belle conduite.

Ni les efforts de la diplomatie ni les promesses d'Alexandre II ne parviendront à faire déposer les armes aux courageux soldats qui, pour être livrés à leurs propres forces, n'en sont pas moins déterminés à conquérir une patrie ou à mourir victimes de la belle conduite des soldats de l'Empereur de Russie.

Voici ce que dit le Bulletin du *Moniteur* au sujet de la question de Pologne :

« Les affaires de Pologne, depuis le commencement de l'insurrection, ont fixé l'attention des grandes puissances. On sait déjà que le gouvernement de l'Empereur et celui de Sa Majesté Britannique n'ont pas tardé à faire connaître leurs sentiments à ce sujet. Les dispositions du gouvernement autrichien s'étant montrées conformes à la manière de voir des puissances occidentales, le concert a pu s'établir entre les trois Cours pour agir auprès du cabinet de St-Petersbourg.

« Le *Journal de Saint-Petersbourg* de ce matin publie un manifeste par lequel l'empereur Alexandre rappelle la déclaration qu'il a faite dès le commencement des troubles, qu'il ne rendrait pas la nation polonaise responsable des désordres actuels, accorde un pardon entier à tous ses sujets du royaume implique dans les derniers troubles, qui jusqu'au 13 mai déposeront les armes, et maintient dans leur intégrité les institutions qu'il a données, se réservant de procéder à leur développement lorsqu'elles auront été éprouvées par la pratique.

« Un ukase du 12 avril étend l'amnistie aux sujets des provinces occidentales impliquées dans les troubles. »

J. REBOUX.

Le *Moniteur* annonce, en tête de son Bulletin, l'adoption par 117 voix sur 149, du sénatus-consulte relatif à la constitution de la propriété arabe en Algérie.

Les feuilles gouvernementales s'abstiennent d'interpréter l'amnistie accordée

aux Polonais par l'empereur Alexandre ; mais les journaux de l'opposition l'apprécient sans ménagement. L'*Opinion nationale* y voit un leurre, et le *Sidèle* un acte insuffisant. C'est aussi l'avis du *Journal des Débats* :

« Nous craignons, dit M. Allouy, que l'amnistie ne fasse pas tomber un seul fusil ni une seule faux des mains des insurgés.

« L'amnistie ne changerait rien aux conséquences du décret qui a prononcé le séquestre, et la loi russe établit à cet égard une distinction entre les biens et les personnes. Antérieurement à l'insurrection actuelle, plus d'un insurgé ou émigré a été amnistié, mais jamais on ne lui a rendu ses biens, pas même après l'amnistie générale qui a été proclamée à l'avènement de l'Empereur Alexandre II. »

« Il y a une autre raison qu'omet le *Journal des Débats*. C'est que la Pologne veut être un pays libre et non une rebelle amnistiée.

On lit dans le *Morning-Post* :

« L'amnistie ne suffit pas pour la Pologne. Le Czar doit, en outre, faire disparaître les causes de la révolution. Si la Russie était sur le point d'écraser l'insurrection, il serait impolitique de refuser l'amnistie. Mais le succès pourrait être si imminent que les insurgés auraient raison de tout refuser hors l'indépendance de leur pays. Une pareille amnistie, offerte par M. Lincoln aux confédérés américains, serait rejeté par eux avec mépris. Tout dépend donc de la véritable situation des insurgés. Or, cette situation ne fait guère augurer qu'ils accepteront l'amnistie. Ils ont obtenu les plus grands succès qu'ils pouvaient espérer, et ce n'est pas après avoir réussi à provoquer une intervention des puissances qu'ils accepteront l'amnistie. »

Le *Czas*, dans une édition supplémentaire de son numéro d'aujourd'hui, dit que le but évident du manifeste russe, proclamant une amnistie, est de prévenir l'intervention diplomatique de l'Europe. La coincidence de cet acte avec la nouvelle de l'envoi des trois notes le prouve surabondamment. Le manifeste promet de maintenir les institutions accordées à la Pologne, en d'autres termes, de maintenir l'état de choses qui a précisément amené la révolution. On veut revenir, ni plus ni moins, à la situation antérieure du 22 janvier, qui a poussé le pays à une lutte désespérée.

On lit dans le *Czas* du 8 :

« Nos avis des localités polonaises les plus voisines de notre ville constatent que la guerre des partisans s'y continue avec la même énergie que précédemment.

« Les nouvelles qui nous parviennent des localités plus éloignées confirment l'occupation momentanée de la ville importante de Radom, chef-lieu du Palatinat de Sandomir par les insurgés. Ceux-ci n'y sont restés que quelques heures. Ils y ont mis en liberté plus de 200 prisonniers politiques, ont désarmé le détachement des invalides enlevé la caisse départementale et vidé l'arsenal des armes et des munitions qu'il renfermait. Les insurgés avaient quitté Radom avant le retour de la garnison moscovite qu'une expédition dans les environs en avaient momentanément éloigné. Ce hardi coup de main a fourni aux insurgés de précieux approvisionnements. »

A Manchester, a été reçu un télégramme qui faisait craindre des désordres à Broad-Bottom, près Mottram, Cheshire ; un grand nombre d'ouvriers sans travail vaguaient dans les rues de Broad-Bottom, se plaignant de ce qu'une réduction avait été faite dans les secours distribués. Le taux actuel est de 2 shellings 4 deniers par tête. Sur 2,185 ouvriers à Broad-Bottom et Charleworth, il y en a 1,493 sans travail.

### Revue des journaux.

La propriété littéraire va être enfin une propriété. Le *Moniteur* nous apporte cette bonne nouvelle sous forme d'un projet de loi à soumettre aux Chambres et dans lequel sont équitablement reconnus et protégés les travaux, les droits des savants, des littérateurs, des artistes. — Nous y reviendrons.

La feuille officielle consacre presque tout son bulletin politique à la Pologne. Elle s'exprime ainsi :

« Les affaires de Pologne, depuis le commencement de l'insurrection, ont fixé l'attention des grandes puissances. On sait déjà que le gouvernement de l'Empereur et celui de Sa Majesté Britannique n'ont pas tardé à faire connaître leurs sentiments à ce sujet. — Les dispositions du gouvernement autrichien s'étant montrées conformes à la manière de voir des puissances occidentales, le concert a pu s'éta-

blir entre les trois Cours pour agir auprès du cabinet de Saint-Petersbourg. »

« Annonçant ensuite l'amnistie proclamée par le Czar, le *Moniteur* donne à penser que cet acte est une sorte d'acquiescement spontané de l'empereur Alexandre aux sollicitations de la France, de l'Angleterre et de l'Autriche.

Suspension de la polémique électorale aux Débats. M. Albert Petit s'occupe du sénatus-consulte algérien. Il demande que « des mesures transitoires atténuent l'effet de la constitution immédiate de la propriété individuelle, sans pour cela porter atteinte au principe de la désagrégation des tribus. Nous croyons, ajoute-t-il, qu'ainsi mitigée, l'action du sénatus-consulte sera favorable à la colonisation européenne qu'elle tend à développer, tout en sauvegardant les intérêts des Arabes et en préparant les indigènes à subir plus fructueusement l'influence que devrait exercer sur eux le contact de notre civilisation. »

L'opinion soutenue par les *Débats* a des adhérents au Sénat ; tout porte à croire cependant que le projet du gouvernement sera adopté.

La rédaction du *Constitutionnel* était hier aux courses de Longchamps. Point d'article. M. Sainte-Beuve annonce qu'il va s'en aller voir fleurir les lilas et boutonner les roses. Jusqu'au 15 mai, plus de lundis... dans les colonnes du *Constitutionnel*.

C'est également à une paire de ciseaux qu'a été confiée hier la rédaction du *Sidèle*. Ciseaux intelligents, puisqu'ils ont remplacé la prose de M. Jourdan par celle de Mgr. Dupanloup. Le savant prélat répliqua à M. Edgard Quinet ; sa lettre se termine ainsi :

« J'ai porté dans ces grands jours (la semaine sainte) la Pologne et ses enfants, et tous les opprimés de ce monde, avec une ferveur plus confiante encore, devant la croix de ce Dieu, vengeur, espoir, image des opprimés, qui a souffert, qui est mort, et qui, jetant par terre sa tombe et ses gardiens, s'est levé pour ressusciter. »

Le vœu du courageux évêque sera réalisé. La Pologne sortira vivante et forte du

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX  
DU 15 AVRIL 1863.

— N. 8. —

## BERTHE.

VIII.

De retour à Vaux, Berthe se souvint avec quelle répugnance elle était partie pour Vichy. « C'est Dieu qui l'a voulu, se dit-elle ; c'est Dieu qui me soumet à ces épreuves. »

Avec l'abnégation de la première jeunesse, si riche en énergie et en courage qu'elle s'imaginait en être pourvue pour jusqu'à son heure dernière, Berthe reprit ses occupations accoutumées par trois mois d'absence, et s'en créa même de nouvelles. Elle fit construire une magnifique serre pour Edmond et reculer les limites du parc. Sa douceur et sa bonté n'avaient d'égale que sa bienfaisance. Autant qu'elle pouvait, elle procurait à autrui tout le bonheur, toute la joie dont la privation lui était si douloureuse. Elle s'occupait du matin au soir, mais bien autrement que la plupart des femmes, qui s'imaginent faire des merveilles quand elles cultivent un joli talent ou confectionnent une broderie. Toutes les lettres d'affaires, tous les registres, tous les comptes lui passaient sous

les yeux. Ingénieuse à découvrir ceux qui étaient dans le besoin, elle les en tirait sans le lui dire, sans les dégrader à leurs propres yeux, sans les importuner par son inmixtion dans leurs affaires domestiques.

Elle prenait aux amusements puérils de son mari un intérêt sans affectation qui la réjouissait. Dans ses journées parfaitement remplies, elle trouvait du temps pour chacun et pour toute chose, parce qu'elle ne consacrait jamais une seule pensée à elle-même. Mais chaque jour était suivi d'une soirée, et elles étaient longues et accablantes, ces soirées solitaires. Vers 9 heures, le marquis allait se coucher, et Berthe se retirait dans sa chambre. Alors il n'y avait plus d'affaires ; alors aucun devoir n'occupait plus sa pensée ; alors elle était seule avec elle-même, et, comme tout être humain, elle éprouvait cruellement la privation de tout commerce avec ses semblables ; alors elle se disait avec désespoir :

« Mais moi, mais moi ! oh ! moi aussi j'ai soif de bonheur ; je m'intéresse à d'autres ; mais qui s'intéresse à moi ? »

Comme elle était forte, son amour aussi était fort, car il se nourrissait de l'essence de son cœur, de tout son être. Plus l'âme est vulgaire, plus bas reste chez elle le niveau de l'amour ; plus elle est faible, moins l'amour a d'effet sur elle ; l'amour peut entraîner, mais l'élever — jamais ! Voilà pourquoi l'on tombe, ce me semble, dans une étrange erreur en avançant que les caractères énergiques secouent le joug de l'amour comme la poussière de leurs vêtements : il pénètre, au contraire, au plus profond de ces cœurs-là, s'y alimente, s'y développe et y pousse de fortes racines.

Au moins en était-il ainsi chez Berthe. Elle le reconnut promptement, ne chercha point à se faire illusion et ne tenta jamais de combattre cet amour. Son rêve suprême était d'entendre parler de Cyrille. Mais la réalisation en était difficile dans sa solitude de Vaux. Elle eut lieu pourtant de la manière la plus naturelle. Au jour de l'an, le jeune comte de Tremcourtois adressa à la marquise de Valrive ses souhaits et ceux de ses parents. Il lui écrivait sans contrainte, d'une manière enjouée, avec un intérêt cordial ; en un mot, sur le même ton que quand ils causaient ensemble, et sans allusion aux transports passionnés de leur soirée d'adieu.

Cette lettre, que Berthe reçut avec une joie immense, fit pénétrer dans sa retraite un bonheur inconnu. Elle n'était plus seule ; elle ne se sentait plus abandonnée ; son cœur ne se serrait plus lorsqu'elle entrait le soir dans sa chambre, où l'attendaient ces lignes amies qu'elle relisait tous les jours. Jusque là elle ne s'était remise à son piano qu'avec de pénibles efforts, et elle ne l'avait jamais quitté sans verser des larmes. Maintenant elle plaçait la lettre à côté d'elle, et elle jouait avec plaisir sous les yeux et pour les oreilles de Cyrille.

Sa réponse fut empreinte de ces dispositions d'esprit. Un mois après, Cyrille écrivit de nouveau, au nom de ses parents disait-il, pour demander à Berthe si elle se proposait de passer encore la saison à Vichy, ajoutant qu'ils y arriveraient dans les derniers jours de juin.

On était au commencement de mars. Le docteur Lamotte avait souvent parlé de réitérer la cure à Vichy, et Berthe avait toujours répondu qu'il était encore trop tôt pour prendre une résolution à cet

égard. Mais ce n'était là qu'un prétexte ; tout ce qu'elle voulait, c'est qu'il insistât sur la nécessité de ce voyage, afin de lui donner à elle la conscience de ne pas l'entreprendre pour son propre plaisir. Elle en causa donc sérieusement avec lui, et, comme il persistait avec énergie dans son opinion, elle déclara s'y rallier et le chargea de prendre les dispositions nécessaires.

Elle en informa Cyrille, et là finit leur correspondance. Il ne voulait ni se montrer importun, ni s'inquiéter en aucune façon ; il ne lui écrivit donc plus. Ce sacrifice lui coûta beaucoup, mais tourna à son avantage : Berthe fut très-sensible à ces égards pour la position où elle se trouvait, à cette preuve de tact et de délicatesse. Elle sut d'autant mieux l'apprécier que, sur ces entrefaites, grondaient d'un autre côté des orages qui, d'une part, navraient et désolaient la marquise, et, d'autre part, rehaussaient encore à ses yeux la noble conduite de Cyrille.

Sa sœur Anna demandait le divorce. Pendant le long hiver si tristement passé à Hautchêne, la jeune baronne s'était éprise de M. Toussaint, précepteur de ses beaux-frères, le meilleur homme du monde. Il avait rivalisé de soins avec elle pour les deux petits garçons atteints de la scarlatine, et aussi étonné, aussi inflammable qu'elle-même, il partageait une passion dont il ne prévoyait pas l'issue. Lorsque le baron revint au printemps, après un séjour de quatre mois à Paris, Anna lui déclara assez sèchement qu'elle voulait divorcer — et pourquoi — et épouser M. Toussaint.

Sans manifester ni colère, ni tristesse, ni dépit, comme l'eût fait, à l'annonce d'une résolution si surprenante, tout hom-

me ayant une étincelle de sympathie pour sa femme, le baron lui fit un compliment railleur sur son bon goût, se déclara prêt à divorcer si cela pouvait la rendre heureuse, et promit même de profiter de ses nombreuses relations pour procurer une place à M. Toussaint.

Cette surprenante condescendance demanda une explication. M. de Hautchêne avait toujours été un bourgeois d'argent et un joueur effréné. Pendant le dernier hiver, il s'était efforcé, avec une ardeur infatigable, de rétablir sa fortune — pour nous servir de ses expressions — et cela par le jeu avec quelques étrangers énormément riches. Mais il en était arrivé tout autrement : il avait perdu des sommes considérables. Alors, soit pour se distraire, soit dans un but de spéculation, il rassembla toute sa vieille amabilité, la coiffa de son anlique couronne de baron, et, dans cet appareil éblouissant, il s'approcha de la fille d'un gros capitaliste, laquelle accueillit avec un empressement extrême des hommages qui ne s'adressaient qu'à sa dot. Avant de quitter Paris, il ramenait déjà toutes sortes d'expédients pour amener Anna au divorce, lorsqu'elle le prévint par sa déclaration inattendue. Il eut peine à dissimuler sa joie, et il remplit aussitôt les formalités nécessaires pour mener rondement l'affaire à bonne fin.

Anna et Toussaint, ces bonnes âmes candides et irréfléchies, versèrent des larmes de reconnaissance et d'attendrissement, et se félicitèrent du suprême bonheur dont la perspective s'ouvrait pour eux.

Cet événement produisit la plus douloureuse impression sur Berthe. « Et tous ces parjures, tous ces liens formés et bri-